



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE **BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0050

Venerdì 27.01.2006

Sommario:

- ◆ **LE UDIENZE**
- ◆ **VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA
EPISCOPALE DELLA REPUBBLICA DEMOCRATICA DEL CONGO**
- ◆ **UDIENZA AI DIRIGENTI DELLE ASSOCIAZIONI CRISTIANE LAVORATORI ITALIANI
(A.C.L.I.)**
- ◆ **RINUNCE E NOMINE**
- ◆ **AVVISO DELL'UFFICIO DELLE CELEBRAZIONI LITURGICHE**

◆ **LE UDIENZE**

LE UDIENZE

Il Santo Padre ha ricevuto questa mattina in Udienza:

Em.mo Card. Marc Ouellet, Arcivescovo di Québec (Canada);

Gruppo degli Ecc.mi Presuli della Conferenza Episcopale della Repubblica Democratica del Congo, in Visita "ad Limina Apostolorum";

Dirigenti delle Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani (A.C.L.I.).

Il Papa riceve questo pomeriggio in Udienza:

S.E. Mons. Angelo Amato, Arcivescovo tit. di Sila, Segretario della Congregazione per la Dottrina della Fede.

[00133-01.01]

VISITA "AD LIMINA APOSTOLORUM" DEI PRESULI DELLA CONFERENZA EPISCOPALE DELLA REPUBBLICA DEMOCRATICA DEL CONGO

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Santo Padre ha rivolto ai Presuli della Conferenza Episcopale della Repubblica Democratica del Congo, in Visita "ad Limina Apostolorum", incontrati questa mattina e ricevuti nei giorni scorsi, in separate udienze, per la Visita "ad Limina Apostolorum":

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Monsieur le Cardinal,
Chers Frères dans l'Épiscopat,

Je suis heureux de vous adresser mes fraternelles salutations, au moment où vous accomplissez votre Visite *ad limina Apostolorum*. En venant resserrer vos liens de communion avec l'Évêque de Rome et, par là, avec tout le Collège épiscopal, vous désirez manifester votre attachement, ainsi que celui de tous vos fidèles, au Successeur de Pierre. Je souhaite que votre prière commune aux tombeaux des Apôtres Pierre et Paul, et que vos rencontres avec la Curie romaine vous apportent joie et réconfort dans votre ministère, et vous donnent un élan nouveau. J'exprime ma gratitude à Monsieur le Cardinal Etsou, qui m'a fait part de vos joies et de vos préoccupations de pasteurs. Je salue avec affection les pasteurs et les fidèles des provinces ecclésiastiques de Kinshasa, de Mbandaka-Bikoro et de Kananga, dans lesquelles vous êtes chargés d'édifier le Corps du Christ et de guider le peuple de Dieu. Au moment où les catholiques de la République démocratique du Congo, unis à toutes les personnes de bonne volonté, s'apprêtent à vivre des événements importants pour l'avenir de leur nation, je voudrais manifester ma proximité spirituelle, faisant monter vers le Seigneur une prière fervente pour qu'ils persévèrent, avec une ferme espérance, dans l'édification de la paix et de la fraternité !

Ces dernières années, votre pays a vécu au rythme de conflits meurtriers qui laissent de profondes cicatrices dans la mémoire des peuples. Au cours de cette tragédie, qui a touché en particulier l'est de votre pays, vous avez eu le souci de dénoncer, par de vigoureux messages, les exactions en cours, appelant les acteurs locaux à faire preuve de responsabilité et de courage, pour que les populations vivent dans la paix et la sécurité. J'encourage la Conférence épiscopale, dans un travail concerté et audacieux, à demeurer vigilante pour accompagner les progrès en cours.

Les temps forts de la vie ecclésiale ont rythmé ces années. Vous avez rappelé, Monsieur le Cardinal, le Grand Jubilé de l'Incarnation. Vous avez signalé aussi l'année 2005, au cours de laquelle a été célébré le dixième anniversaire de la publication de l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*. En convoquant cette Assemblée, le Pape Jean-Paul II souhaitait promouvoir une solidarité pastorale organique dans le continent africain, afin que l'Église porte un message de foi, d'espérance et de charité crédible à tous les hommes de bonne volonté, pour un nouvel élan missionnaire des Églises particulières. Alors que certains diocèses célèbrent les cent ans de leur évangélisation, je souhaite que chacun d'entre vous prenne les moyens de faire le point sur la question centrale de la proposition de l'Évangile et en tire les conséquences pastorales pour la vie des communautés locales, afin que l'ardeur apostolique des pasteurs et des fidèles en soit renouvelée et que la reconstruction morale, spirituelle et matérielle unisse les communautés en une seule famille, signe de fraternité pour vos contemporains.

C'est dans une attention toujours plus grande aux appels de l'Esprit et dans une intimité toujours plus étroite avec le Christ que l'Église accomplit sa mission prophétique d'annoncer l'Évangile avec courage et enthousiasme. Cette mission, à laquelle le Seigneur ressuscité appelle ses disciples, qui ne peuvent s'y dérober, vous revient à un titre spécial, chers Frères dans l'Épiscopat, car «l'activité évangélisatrice de l'Évêque, qui vise à amener les hommes à la foi et à les fortifier dans la foi, est une manifestation éminente de sa paternité» (*Pastores gregis*, n. 26).

Je vous encourage donc, par l'exemple et la probité de votre vie étroitement unie au Christ, à proclamer sans vous lasser l'Évangile du Christ et à vous laisser renouveler par lui, vous rappelant que l'Église vit de l'Évangile, en tirant sans cesse des orientations pour son chemin. L'Évangile ne peut éclairer en profondeur les consciences et transformer de l'intérieur les cultures que si chaque fidèle se laisse rejoindre dans sa vie personnelle et communautaire par la Parole du Christ, qui invite, par une conversion authentique et durable, à une réponse de foi personnelle et adulte, en vue d'une fécondité sociale et d'une fraternité entre tous. Que votre charité, votre humilité et votre simplicité de vie soient également pour vos prêtres et vos fidèles un témoignage stimulant, pour que tous progressent en vérité sur le chemin de la sainteté.

Vous soulignez la nécessité de travailler à une évangélisation en profondeur des fidèles. Les Communautés ecclésiales vivantes, présentes en tout point de vos diocèses, reflètent bien cette évangélisation de proximité qui rend les fidèles toujours plus adultes dans leur foi, dans un esprit de fraternité évangélique selon lequel tous s'efforcent de penser ensemble les divers aspects de la vie ecclésiale, notamment la prière, l'évangélisation, l'attention aux plus pauvres et l'autofinancement des paroisses. Ces communautés constituent aussi un précieux rempart contre l'offensive des sectes, qui exploitent la crédulité des fidèles et qui les égarent en leur proposant une fausse vision du salut et de l'Évangile, et une morale accommodante.

Dans cette perspective, je vous encourage à veiller avec une attention extrême à la qualité de la formation permanente des responsables de ces communautés, notamment les catéchistes dont je salue le dévouement et l'esprit ecclésial, et à faire en sorte qu'ils disposent de conditions spirituelles, intellectuelles et matérielles qui leur permettent d'accomplir au mieux leur mission, sous la responsabilité des Pasteurs. Soyez aussi attentifs à ce que ces Communautés ecclésiales vivantes soient vraiment missionnaires, soucieuses non seulement d'accueillir l'Évangile du Christ, mais aussi d'en rendre témoignage devant les hommes. Nourris par la Parole du Christ et par les Sacrements de l'Église, les fidèles trouveront la joie et la force nécessaires au témoignage courageux de l'espérance chrétienne. Puissiez-vous notamment, en ces temps particulièrement décisifs pour la vie de votre pays, rappeler aux fidèles laïcs l'urgence qui est la leur d'assumer le renouvellement de l'ordre temporel, les appelant à « exercer une influence sur le tissu social, pour transformer les mentalités et les structures de la société de telle sorte qu'elles reflètent toujours mieux les desseins de Dieu sur la famille humaine » (*Ecclesia in Africa*, n. 54).

Ma pensée se tourne affectueusement vers tous vos prêtres, diocésains et membres d'Instituts, collaborateurs de l'ordre épiscopal, établis par le Christ comme ministres au service du peuple de Dieu et de tous les hommes. Je connais les conditions difficiles dans lesquelles beaucoup d'entre eux exercent leur mission et je les remercie pour leur service souvent héroïque, en vue de la croissance spirituelle de leurs communautés. Par votre présence stable dans vos diocèses, manifestez-leur votre proximité, en développant une capacité de dialogue confiant à leur égard et en vous rendant attentifs à leur croissance humaine, intellectuelle et spirituelle, afin qu'ils soient, par la recherche de la sainteté dans l'exercice même de leur ministère, d'authentiques éducateurs de la foi et des modèles de charité pour les fidèles.

Il vous revient aussi d'exhorter vos prêtres à l'excellence dans la vie spirituelle et morale, leur rappelant en particulier le lien unique qui associe le prêtre au Christ et dont le célibat sacerdotal, vécu dans la chasteté parfaite, manifeste la profondeur et le caractère vital. Veillez aussi à leur formation permanente afin qu'ils puissent entrer toujours plus en profondeur dans le mystère du Christ. Puissent-ils éclairer la conscience des fidèles et édifier des communautés chrétiennes solides et missionnaires ayant leurs racines et leur centre dans l'Eucharistie, qu'ils président au nom du Christ.

«Tous les prêtres, en union avec les évêques, participent au seul et même sacerdoce et ministère du Christ, à tel point que l'unité de consécration et de mission requiert leur communion hiérarchique avec l'ordre des évêques» (*Presbyterorum ordinis*, n. 7). Dans cette perspective, je vous encourage aussi à développer toujours davantage les liens de communion au sein de votre presbyterium diocésain. Comme vous le signalez dans vos rapports quinquennaux, la permanence des conflits a parfois affecté négativement l'unité de ce presbyterium, favorisant le développement du tribalisme et de luttes de pouvoir néfastes à l'édification du Corps du Christ, et sources de confusion pour les fidèles. J'exhorte chacun à retrouver cette profonde fraternité sacerdotale qui est le propre des ministres ordonnés, afin qu'ils réalisent l'unité qui attire les hommes au Christ. Puissiez-vous encourager vos prêtres à se stimuler mutuellement dans l'exercice de la charité fraternelle, en leur proposant

notamment certaines formes de vie communautaire, pour les aider à grandir ensemble en sainteté dans la fidélité à leur vocation et à leur mission, dans une pleine communion avec vous.

Il vous revient de porter une attention soutenue à la qualité de la formation des futurs prêtres. Avec vous, je rends grâce pour la générosité de nombreux jeunes qui, ayant entendu l'appel du Christ à le servir comme prêtres dans l'Église, sont admis à poursuivre leur discernement dans les séminaires. Mais il importe – c'est une exigence pastorale pour l'évêque, premier représentant du Christ dans la formation sacerdotale – que l'Église exerce toujours davantage sa grave responsabilité dans l'accompagnement et dans le discernement des vocations sacerdotales.

Cela vaut en particulier pour le choix des formateurs, dont je salue ici le travail exigeant, autour desquels, sous l'autorité du recteur, s'édifie la communauté du séminaire. Que leur maturité humaine et spirituelle, leur amour de l'Église et leur sagesse pastorale les aident à exercer avec justesse et sûreté la belle mission de vérifier les capacités spirituelles, humaines et intellectuelles des candidats au sacerdoce. Pour conclure, je fais miennes les remarques par lesquelles les Pères synodaux s'exprimaient très justement sur les aptitudes fondamentales à acquérir en vue d'un ministère sacerdotal fécond : «On aura soin de former les futurs prêtres aux vraies valeurs culturelles de leur pays, au sens de l'honnêteté, de la responsabilité et de la parole donnée [...] de manière (à ce qu'ils soient) des prêtres spirituellement solides et disponibles, dévoués à la cause de l'Évangile, capables de gérer avec transparence les biens de l'Église, et de mener une vie simple en conformité avec leur milieu» (*Ecclesia in Africa*, n. 95).

Chers Frères dans l'Épiscopat, au terme de notre rencontre, je vous invite à l'espérance. Depuis plus d'un siècle, la Bonne Nouvelle est annoncée sur votre terre. Je rends grâce au Seigneur pour le travail généreux de tous les acteurs de l'évangélisation, parmi lesquels de nombreux missionnaires, qui ont permis l'implantation et la croissance de votre Église. Aujourd'hui, je vous engage à poursuivre courageusement l'évangélisation que vos prédécesseurs ont lancée. Église de Dieu en République démocratique du Congo, ne perds jamais la joie de croire et de faire connaître l'Évangile du Christ Sauveur ! Puissent vos communautés, soutenues par les témoins de la foi dans votre pays, notamment la bienheureuse Marie-Clémentine Anuarite Nengapeta et le bienheureux Isidore Bakanja, être des signes prophétiques d'une humanité renouvelée par le Christ, humanité libérée de la rancune et de la peur. En vous confiant à la maternelle intercession de la Vierge Marie, je vous accorde bien volontiers une affectueuse Bénédiction apostolique, ainsi qu'aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles laïcs de vos diocèses.

[00134-03.02] [Texte original: Français]

UDIENZA AI DIRIGENTI DELLE ASSOCIAZIONI CRISTIANE LAVORATORI ITALIANI (A.C.L.I.)

A fine mattinata, nella Sala Clementina del Palazzo Apostolico Vaticano, il Santo Padre Benedetto XVI ha ricevuto in Udienza i Dirigenti delle Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani (A.C.L.I.) ed ha loro rivolto il discorso che riportiamo di seguito:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Venerati Fratelli nell'Episcopato e nel Presbiterato,
cari Membri delle ACLI!

Ci incontriamo quest'oggi in occasione del sessantesimo anniversario della fondazione delle Associazioni Cristiane dei Lavoratori Italiani. Saluto il Presidente Luigi Bobba, ringraziandolo cordialmente per le cortesi parole rivoltemi che mi hanno veramente toccato; saluto gli altri dirigenti e ciascuno di voi. Un saluto speciale porgo ai Vescovi e ai sacerdoti che vi accompagnano e si preoccupano della vostra formazione spirituale. La nascita del vostro sodalizio si deve all'intuizione lungimirante del Papa Pio XII, di venerata memoria, che volle dare corpo a una visibile e incisiva presenza dei cattolici italiani nel mondo del lavoro, avvalendosi della preziosa collaborazione dell'allora Sostituto della Segreteria di Stato, Giovanni Battista Montini. Dieci anni più tardi, il 1° maggio 1955, lo stesso Pontefice avrebbe istituito la festa di san Giuseppe artigiano, per indicare a tutti i

lavoratori del mondo la strada della personale santificazione attraverso il lavoro, e restituire così alla fatica quotidiana la prospettiva di un'autentica umanizzazione. Anche oggi la questione del lavoro, al centro di cambiamenti rapidi e complessi, non cessa di interpellare la coscienza umana, ed esige che non si perda di vista il principio di fondo che deve orientare ogni scelta concreta: il bene cioè di ogni essere umano e dell'intera società.

All'interno di questa basilare fedeltà al progetto originario di Dio, vorrei ora brevemente rileggere con voi e per voi le tre 'consegne' o 'fedeltà', che storicamente vi siete impegnati ad incarnare nella vostra multiforme attività. La prima fedeltà che le ACLI sono chiamate a vivere è la *fedeltà ai lavoratori*. E' la persona "il metro della dignità del lavoro" (*Compendio della Dottrina Sociale della Chiesa*, 271). Per questo il Magistero ha sempre richiamato la dimensione umana dell'attività lavorativa riconducendola alla sua vera finalità, senza dimenticare che il coronamento dell'insegnamento biblico sul lavoro è il comandamento del riposo. Esigere dunque che la domenica non venga omologata a tutti gli altri giorni della settimana è una scelta di civiltà.

Dal primato della valenza etica del lavoro umano, derivano ulteriori priorità: quella dell'uomo sullo stesso lavoro (cfr *Laborem exercens*, 12), del lavoro sul capitale (*ibidem*), della destinazione universale dei beni sul diritto alla proprietà privata (*ivi*, 14): insomma la priorità dell'essere sull'avere (*ivi*, 20). Questa gerarchia di priorità mostra con chiarezza come l'ambito del lavoro rientri a pieno titolo nella questione antropologica. Emerge oggi, su questo versante, un nuovo e inedito risvolto della questione sociale connesso alla tutela della vita. Viviamo un tempo in cui la scienza e la tecnica offrono possibilità straordinarie per migliorare l'esistenza di tutti. Ma un uso distorto di questo potere può provocare gravi e irreparabili minacce per il destino della vita stessa. Va, pertanto, ribadito l'insegnamento dell'amato Giovanni Paolo II, che ci ha invitati a vedere nella vita la nuova frontiera della questione sociale (cfr. Enc. *Evangelium vitae*, 20). La tutela della vita dal concepimento al suo termine naturale, e ovunque questa sia minacciata, offesa o calpestata, è il primo dovere in cui si esprime un'autentica etica della responsabilità, che si estende coerentemente a tutte le altre forme di povertà, di ingiustizia e di esclusione.

La seconda consegna a cui vorrei sollecitarvi è - conformemente allo spirito dei vostri padri fondatori - la *fedeltà alla democrazia*, che sola può garantire l'uguaglianza e i diritti per tutti. Si dà infatti una sorta di reciproca dipendenza tra democrazia e giustizia, che spinge tutti a impegnarsi in modo responsabile perché venga salvaguardato il diritto di ciascuno, specie se debole o emarginato. La giustizia è il banco di prova di un'autentica democrazia. Ciò posto, non va dimenticato che la ricerca della verità costituisce al contempo la condizione di possibilità di una democrazia reale e non apparente: "Una democrazia senza valori si converte facilmente in un totalitarismo aperto oppure subdolo, come dimostra la storia" (*Centesimus annus*, 46). Di qui l'invito a lavorare perché cresca il consenso attorno a un quadro di riferimenti condivisi. Diversamente l'appello alla democrazia rischia di essere una mera formalità procedurale, che perpetua le differenze ed esaspera le problematiche.

La terza consegna è la *fedeltà alla Chiesa*. Solo un'adesione cordiale ed appassionata al cammino ecclesiale garantirà quella necessaria identità che sa farsi presente in ogni ambito della società e del mondo, senza perdere il sapore e il profumo del Vangelo. Non a caso le parole che Giovanni Paolo II vi ha rivolto il 1° maggio 1995 - "Solo il Vangelo fa nuove le ACLI" - segnano ancora oggi la via maestra per la vostra associazione, in quanto vi incoraggiano a porre al centro della vita associativa la Parola di Dio e a considerare l'evangelizzazione parte integrante della vostra missione. La presenza poi dei sacerdoti, quali accompagnatori della vita spirituale, vi aiuta a valorizzare il rapporto con la Chiesa locale e a rafforzare l'impegno ecumenico e di dialogo interreligioso. Da laici e lavoratori cristiani associati, curate sempre la formazione dei vostri soci e dirigenti, nella prospettiva del peculiare servizio a cui siete chiamati. Come testimoni del Vangelo e tessitori di legami fraterni, siate coraggiosamente presenti negli ambiti cruciali della vita sociale.

Cari amici, il filo conduttore della celebrazione dei vostri 60 anni è stato quello di reinterpretare queste storiche 'fedeltà' valorizzando la quarta consegna con cui il venerato Giovanni Paolo II vi ha esortato ad "allargare i confini della vostra azione sociale" (*Discorso alle ACLI*, 27 aprile 2002). Tale impegno per il futuro dell'umanità sia sempre animato dalla speranza cristiana. Così anche voi, quali testimoni di Gesù risorto, speranza del mondo, contribuirete ad imprimere nuovo dinamismo alla grande tradizione delle Associazioni Cristiane dei Lavoratori Italiani, e potrete cooperare, sotto l'azione dello Spirito Santo, a rinnovare la faccia della terra. Iddio vi accompagni e la Vergine Santa protegga voi, le vostre famiglie e ogni vostra iniziativa. Con affetto vi benedico,

assicurando uno speciale ricordo nella mia preghiera.

[00135-01.02] [Testo originale: Italiano]

RINUNCE E NOMINE

• **NOMINA DI CONSULTORE DELLA SEGRETERIA DI STATO - SEZIONE PER I RAPPORTI CON GLI STATI**

Il Santo Padre ha nominato Consultore della Segreteria di Stato - Sezione per i Rapporti con gli Stati - l'Ecc.mo Mons. Marco Dino Brogi, Arcivescovo titolare di Città Ducale, Nunzio Apostolico.

[00136-01.01]

AVVISO DELL'UFFICIO DELLE CELEBRAZIONI LITURGICHE

• **FESTA DELLA PRESENTAZIONE DEL SIGNORE - X GIORNATA DELLA VITA CONSACRATA**

Giovedì 2 febbraio 2006 - Festa della Presentazione del Signore e X Giornata della Vita Consacrata - alle ore **17.30**, nella Patriarcale Basilica Vaticana, avrà luogo la **Celebrazione Eucaristica per gli Istituti di Vita Consacrata e le Società di Vita Apostolica** presieduta dal Santo Padre Benedetto XVI.

Concelebreranno la Santa Messa con il Santo Padre S.E. Mons. Franc Rodé, Prefetto della Congregazione per gli Istituti di Vita Consacrata e le Società di Vita Apostolica, l'Ecc.mo Mons. Segretario, il Sotto-Segretario e i Capi Ufficio del Dicastero per i Religiosi e gli Istituti Secolari, i presbiteri membri del Consiglio Direttivo dell'Unione Superiori Generali.

La Santa Messa sarà preceduta dalla benedizione delle candele e dalla processione; dopo l'omelia avrà luogo il ringraziamento a Dio per il dono della vita consacrata.

[00137-01.01]

[B0050-XX.03]
